

Information saison 2024-2025

• Tarif Licence

- Poussin -10 ans : 100€
- Adulte loisir : 120€
- Découverte (à partir du 1^{er} Mars) : 30€
- Jeune : 115€
- Adulte compétition : 140€

Pour les adhérents n'habitant pas la communauté de commune du Pays de Châteaugiron, un supplément de 15€ sera appliqué

• Matériel

- L'achat du petit matériel (carquois, flèches, palette, protège bras...) est obligatoire pour la saison, le club organise un achat groupé au tarif de 58€ .
- Location de 20€ (Branches et/ou poignée) pour les archers 2^{ème} année minimum (priorité aux Jeunes compétiteurs).
- Des arcs d'initiation seront gracieusement mis à disposition par le club.

• Horaires

Les séances se déroulent dans la salle de des Archers à côté du pôle Tennis

- Jeunes débutants : vendredi soir de 18h30 à 20h
- Poussins 1^{ère} année : samedi matin de 10h30 à 12h
- Poussins 2^{ème} année et plus : samedi matin de 9h à 10h30
- Poussin et benjamin 3^{ème} année : mercredi de 16h30 à 18h30
- Adultes débutants : lundi soir de 19h à 20h30
- Jeunes 2^{ème} année et jeunes compétition : vendredi de 20h à 22h
- Adultes 2^{ème} année et plus : mardi et jeudi 20h à 22H, libre avec badge suivant le planning
- Jeunes Compétition : mercredi de 18h30 à 20h30

Rappel les horaires des débutants sont strictement réservés aux débutants de l'année en cours

• Documents à fournir lors de l'inscription

- Feuille d'inscription complétée et signée accompagnée du règlement, seul les dossiers complets seront acceptés **DERNIER DELAI LE 15 OCTOBRE 2024**
- Chèque pour le petit matériel (débutant : palette, flèches, protège bras , carquois)

• Dates importantes

- 30 Novembre et 1^{er} Décembre 2024 : Compétition « tir en salle » qualificatif pour le championnat de France.
- 17 janvier 2025 : Galette des rois et Tir au Roy
- 1 et 2 février 2025 : Organisation du Championnat de Bretagne Jeunes
- 28 mars 2025 : Repas du club (Paëlla).
- D'autres animations seront réalisées en cours de saison et vous seront proposées.